

Collecte des coquillages



Pour la 11ème année consécutive, Grand Lieu Communauté met en place une collecte dédiée aux coquillages à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elle se déroulera du 18 décembre 2024 au 8 janvier 2025 dans les quatre déchèteries du territoire : Geneston, La Chevrolière, Saint Lumine de Coutais, et Saint Philbert de Grand Lieu. L'an dernier, cette initiative a permis de valoriser plusieurs tonnes de coquillages.

Les consignes de tri à respecter

Pour garantir la réussite de cette collecte, seuls les déchets suivants sont acceptés : coquilles d'huîtres et de Saint Jacques, bulots, bigorneaux, moules, palourdes... Les restes de crustacés comme les crabes, les langoustines ou les crevettes doivent être jetés dans le bac des ordures ménagères.

Les coquillages se recyclent

Les coquilles récupérées seront transformées en amendement agricole sur une plateforme de compostage. Cette collecte s'intègre dans l'action globale de Grand Lieu Communauté en faveur du développement de nouvelles filières de valorisation des déchets ménagers, notamment dans ses déchèteries.

“La collecte des coquillages est un incontournable chaque année et elle permet aux habitants de réduire leur volume de déchets lors des fêtes. Avec plusieurs tonnes collectées, c'est également une action en faveur de l'environnement car toutes les coquilles collectées sont des déchets qui n'iront pas à l'incinération.”

Bernard COUDRIAU, Vice-président en charge de la gestion des déchets

Liens utiles

- [Horaires et accès aux déchèteries https://www.grandlieu.fr/dechets-horaires-et-acces](https://www.grandlieu.fr/dechets-horaires-et-acces)

[Retour aux actualités](#)